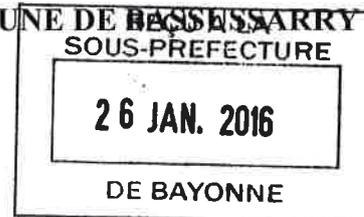


EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ~~BASSUSSARRY~~

Séance publique du 21 janvier 2016

L'an deux mille seize, le vingt et un janvier à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 15 janvier 2016 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits et Vigier.

Absents excusés : Mmes et MM. Davril (procuration à M. Baudry), Dallet (procuration à Mme Gay) et Gony (procuration à M. Sorhaits).

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 13

N°2 : Objet : Acquisition de parcelles de l'ASL Makila Est

Le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibérations en date du 13 juin 2013 et du 7 juillet 2015, le Conseil avait décidé l'acquisition à l'euro symbolique d'un ensemble de parcelles appartenant à l'ASL du Makila Est. Il s'avère que la parcelle AN 370 incluse dans cette liste avait fait auparavant l'objet d'une division en deux parcelles de 18 m² chacune. A ce jour, seule la parcelle AN 470 appartient à l'ASL et peut donc être rétrocédée à la commune.

OUI l'exposé du Maire,

APRES en avoir largement délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AN 470

En complément de la liste fixée dans les délibérations du 13 juin 2013 et du 7 juillet 2015,

DECIDE d'exclure de la liste fixée dans la délibération du 13 juin 2013 la parcelle AN 370 qui n'existe plus.

AUTORISE le Maire à signer tout type d'acte relatif à cette acquisition.

Michel Lahorgue le 21/2/2016

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

MAIRIE
DE
BASSUSSARRY



64200

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Vote : 16

Pour : 19 (dont 3 procurations)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudry

A large, handwritten signature in black ink is written over a red circular stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BASSUSSARRY" around the top edge, "REPUBLIQUE FRANÇAISE" at the bottom, and "64200" at the very bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a sun and a figure.